



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2022_5_2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ORADOUR**

Date de convocation :
28 avril 2022

Date d'affichage :
28 avril 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 9
- Présents : 6
- Votants : 6

Nombre de conseillers

- Pour : 6
- Contre :
- Abstention :

OBJET : Achat abris bus pour l'aménagement du village de Chillé.

Séance du 05/05/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 05/05, à 18h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, M. SICARD Éric.

Excusé(s) : Mme MONTOUX Carole, M. SYLVESTRE Erwan. M. SYLVESTRE Thierry

Absents :

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'achat d'un abris bus pour la place de Chillé suite au nouvel aménagement de ce village. Il présente un abri Type Gironde, proposé par Manutan Collectivités qui s'intégrera bien dans l'environnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à toutes les démarches pour l'achat de cet équipement et à signer tous les documents par rapport à ce projet.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

